BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1419

85 – VENDÉE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHE-SUR-YON

Ventes et cessions

332 237 890 RCS La Roche-sur-Yon.
ACCESSIBLE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 100000 EUR.
Adresse : 11, RUE de la Cité des Pins LE CHATEAU D'OLONNE, 85100 LES SABLES D'OLONNE.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : La société ACCESSIBLE Forme : société par actions simplifiée Adresse du siège : LES SABLES D'OLONNE (Vendée) - 11 rue de la Cité des Pins Capital : 100 000 euros Numéro unique d'identification : 332 237 890 Lieu d'immatriculation : LA ROCHE SUR YON Société absorbée : La société SOCIETE D'INVESTISSEMENTS B.N.E Forme : société civile Adresse du siège : CHATEAU D'OLONNE (Vendée) - 11 rue de la Cité Capital : 1 000 euros Numéro unique d'identification : 499 196 046 Lieu d'immatriculation : LA ROCHE SUR YON Société absorbée : La société OGOOZ Forme : société à responsabilité limitée Adresse du siège : LE SABLES D'OLONNE (Vendée) - 11 rue de la Cité Capital : 7 000 euros Numéro unique d'identification : 812 170 595 Lieu d'immatriculation : LA ROCHE SUR YON 1) ABSORPTION DE LA SOCIETE OGOOZ PAR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENTS B. N. E. : Evaluation de l'actif et du passif apportés par la société OGOOZ à la société SOCIETE D'INVESTISSEMENTS B.N.E. : Actif : 9 401 euros Passif : 2 334 euros Actif net : 7 066 euros Rapport d'échange des droits sociaux : La société SOCIETE D'INVESTISSEMENTS B.N.E. détenant à ce jour la totalité des parts sociales représentant l'intégralité du capital de la société OGOOZ, la fusion n'entraîne pas d'augmentation de capital et la société absorbée se trouve dissoute, sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Montant du boni de fusion : 66 € Date du projet de fusion : 12 mars 2022 - Effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2022 2) ABSORPTION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENTS B. N. E. PAR LA SOCIETE ACCESSIBLE : Evaluation de l'actif et du passif apportés par la société SOCIETE D'INVESTISSEMENTS B.N.E. à la société ACCESSIBLE : Actif : 147 063 euros Passif : 2 406 euros Actif net : 144 657 euros Rapport d'échange des droits sociaux : Les parties sont convenues d'un commun accord de retenir une parité d'échange de 21 actions de la société ACCESSIBLE pour 1 part de la société SOCIETE D'INVESTISSEMENTS B.N.E. Les associés de la société SOCIETE D'INVESTISSEMENTS B. N. E. recevront, en échange des 100 parts sociales composant le capital social, 2 100 actions de la société ACCESSIBLE, à créer par cette dernière à titre d'augmentation de capital. Le capital social de la société

ACCESSIBLE sera ainsi augmenté d'une somme de 42 000 euros par la création de 2 100 actions de 20 euros chacune qui leur seront attribuées. Montant de la prime de fusion : 102 657 € Date du projet commun de fusion : 12 mars 2022 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Greffe de La Roche sur Yon, le 18 mars 2022 Les créanciers des sociétés participant aux opérations de fusion, et dont la créance est antérieure à la date de parution du présent avis au Bodacc, peuvent former opposition à ces fusions dans un délai de 30 jours, à compter de la parution du présent avis. à LA ROCHE SUR YON, le 18 mars 2022.

